



**Offre de consultance : Chercheur.e sur les demandes de réparations au Cameroun**

**Durée:** 2 mois, Juin-Juillet 2023 (flexible); comprend l'enquête de terrain.

**Date de limite de candidature : en cours, jusqu'à ce que le poste soit pourvu.**

**Qualifications requises :**

- Doctorat ou diplôme équivalent en sciences sociales qualitatives et/ou quantitatives. Les disciplines pertinentes comprennent, sans s'y limiter, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, les sciences politiques et les études juridiques.
- Expertise thématique en matière de réparations, de justice réparatrice et/ou de mouvements de justice raciale au Cameroun.
- Expérience avérée de la recherche qualitative et/ou quantitative en sciences sociales, y compris la recherche sur le terrain.
- Expérience avérée dans la conduite de recherches opérationnelles.
- Excellentes aptitudes à la rédaction, démontrées par un dossier de publications.
- Compétences linguistiques requises : Français, Anglais, une ou plusieurs langues nationales du pays.

**1) Contexte du projet**

L'African Futures Lab (AfaLab) a pour mission de faire reconnaître et réparer les inégalités raciales structurelles passées et contemporaines à travers le développement et l'échange de connaissances rigoureuses et empiriques en Afrique et en Europe. Les connaissances générées par ce travail alimentent les efforts des activistes et des décideurs politiques

Pour ce faire, AfaLab documente les inégalités raciales et les mouvements de justice raciale par la collecte de données quantitatives à grande échelle et des études de cas approfondies. Sur cette base empirique, AfaLab promeut l'échange de connaissances entre les acteurs sociaux engagés dans la lutte contre les inégalités raciales, et soutient les efforts de plaidoyer en produisant des recommandations politiques fondées sur des données empiriques pour les États, les organisations internationales et les acteurs de terrain.

## 2) Projet « Contribution au développement d'un agenda africain sur les réparations des crimes coloniaux et esclavagiste »

La question des réparations pour les injustices historiques de la colonisation et de l'esclavage figure à nouveau dans les agendas internationaux. Au cours des dernières années - et sous la pression des acteurs de la société civile - des Etats européens comme la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont entrepris des processus de reconnaissance des violences coloniales dans leurs anciennes colonies africaines, tandis que des organisations internationales comme les Nations Unies ont multiplié les appels aux Etats pour qu'ils réparent les violences coloniales et esclavagistes. C'est ainsi qu'au niveau de l'Union africaine, un agenda continental pour les réparations commence à prendre forme. Mais cette attention croissante à la question des réparations ne peut se faire sans les contributions de la société civile africaine.

La société civile du continent africain a déjà démontré sa volonté de faire reconnaître les crimes coloniaux et leurs conséquences politiques, économiques, sociales et matérielles. Par exemple, en Afrique de l'Est, d'anciens combattants Mau Mau ont intenté une action en justice pour obtenir des réparations pour les actes tortures qu'ils ont subies pendant la lutte pour l'indépendance. En Afrique du Nord, l'Instance Vérité et Dignité tunisienne créée en 2014 a exigé dans son rapport final des réparations de la France pour les violations massives des droits de l'homme commises par l'armée française entre mars 1956 et juillet 1961, qui ont fait plus de 7 000 victimes tunisiennes. Ces demandes de la Commission sont toutefois restées lettre morte. Plus récemment, en Afrique australe, après des années de négociations, les populations Herero et Nama, ainsi que le gouvernement namibien, ont obtenu une indemnisation de l'Allemagne pour le génocide que le gouvernement colonial a perpétré contre ces populations au début du XXe siècle.

Malgré ces avancées, l'ampleur et la portée des efforts en cours sont dérisoires par rapport à l'étendue des crimes commis et à leurs conséquences profondes et durables sur les sociétés, les vies et les économies africaines.

Afin de contribuer au développement d'un agenda africain fondé sur des connaissances solides et basées sur des données, African Futures Lab a lancé le projet "Faire avancer l'agenda des réparations pour les crimes coloniaux et l'esclavage en Afrique", soutenu par l'Open Society-Africa, poursuit les objectifs suivants :

- **Renforcer les demandes des organisations de la société civile africaine** en matière de réparations liées à la violence coloniale et à l'esclavage grâce à des connaissances solides et fondées sur des données.
- **Coordonner les efforts des acteurs de la société civile africaine** dans l'élaboration d'un programme de réparations pour la violence coloniale et l'esclavage.
- **Informier le développement des politiques** liées aux réparations pour les crimes coloniaux et l'esclavage aux niveaux international, régional et national (dans les anciennes puissances coloniales et les anciens États colonisés) avec des recommandations formulées par les acteurs de la société civile africaine.

### 3) Objectifs spécifiques du projet

Dans le cadre de cette initiative globale, nous menons des projets de recherche axés sur chacune des cinq régions d'Afrique. Chaque région est étudiée par un.e ou deux chercheur.ses. Cet appel concerne spécifiquement un.e chercheur.e pour 1 pays de la région d'Afrique Centrale: **le Cameroun**.

**Objectifs:** faire un état des lieux des mobilisations pour les réparations en cours dans le pays et/ou analyser un cas de demandes de réparations.

**Questions spécifiques qui peuvent guider l'analyse :**

- Quelles sont les demandes de réparation pour les crimes commis pendant la colonisation ?
- Quels sont les acteurs qui les formulent ? Avec quelles ressources ( politiques, juridiques, médiatiques, matérielles) ? avec quelles contraintes ? Quels alliés ?
- Dans quelles arènes sont-elles portées ? A qui sont-elles adressées ?
- Quel est le passé de ces demandes ?
- Qu'est-ce que ces demandes de réparations permettent ou pas de faire aux acteurs mobilisés ? qu'est-ce qu'elles leur empêchent de faire ?

**Portée opérationnelle des recherches :** Permettre aux acteurs de la société civile de développer une stratégie politique/ juridique/ communicationnelle pour leurs demandes de réparations pour les crimes historiques et les héritages contemporains du colonialisme et de l'esclavage.

**Collaboration** avec les acteurs de la société civile et les universités locales.

**Durée :** 2 mois (Juin-Juillet 2023). Ces dates sont flexibles.

Deux éléments sont centraux dans cette recherche : elle a un **caractère opérationnel** et elle **doit partir des mobilisations d'acteurs de la société civile existante sur le terrain**. La méthodologie peut être qualitative ou quantitative.

*Les candidatures féminines sont vivement encouragées.*

**Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à [info@afalab.org](mailto:info@afalab.org).**